

ront forcés de vendre sur le marché libre s'ils peuvent y obtenir 5c. de plus le boisseau de blé, car le paiement initial fixé ne leur permettra pas de faire face à leurs dépenses. C'est en somme à cela que se résument les mesures législatives en vigueur, mais elles ne répondent pas aux vœux que les cultivateurs de l'Ouest ont manifestés par l'entremise de leurs associations.

L'hon. M. GARDINER: La dernière résolution qu'ils ont adoptée demandait un paiement initial d'un dollar.

M. WRIGHT: Ce n'était pas un prix minimum. Je n'ai eu connaissance d'aucune résolution adoptée par une association de cultivateurs portant qu'un dollar le boisseau serait un prix minimum satisfaisant pour le blé.

L'hon. M. GARDINER: Les cultivateurs ont adopté des résolutions demandant que le paiement initial soit fixé à un dollar. C'est la dernière résolution qu'ils ont adoptée.

M. WRIGHT: Quand a-t-on adopté cette résolution?

L'hon. M. GARDINER: En 1942.

M. WRIGHT: C'est tout à fait différent d'un prix minimum.

L'hon. M. GARDINER: C'est la dernière résolution adoptée. Elle demandait un paiement initial d'un dollar, et, c'est la seule façon d'établir un plafond.

M. WRIGHT: Il n'y était pas question de prix minimums. J'ai sous la main le dernier rapport de l'Union des cultivateurs de l'Alberta et des Fermiers Unis de la Saskatchewan, et voici ce qu'on y trouve relativement aux prix minimums:

Tant qu'on n'aura pas établi un régime de prix paritaires pour les cultivateurs, les prix minimums pour leurs produits à un taux non inférieur aux prix y compris la prime reçue par les producteurs en 1944...

Et ainsi de suite. C'est ce qu'on dit dans la publication officielle.

L'hon. M. GARDINER: La Fédération des agriculteurs est l'association officielle.

M. WRIGHT: J'ai sous la main la déclaration de la Fédération des Agriculteurs canadiens relativement aux prix minimums. La voici:

Consultation franche des associations d'agriculteurs dans la mise à exécution du programme que propose le Gouvernement relativement aux prix minimums des produits agricoles.

Je me demande si on fait cela.

[M. Wright.]

Le principe fondamental d'un tel programme devrait être de garantir aux producteurs des prix de vente proportionnés au coût de production et à la nécessité d'assurer un mode de vie raisonnable à la famille du cultivateur.

Ce n'est pas,—il s'en faut de beaucoup,—ce que fait cette mesure. Avec la meilleure volonté du monde, on ne pourrait jamais dire que cette loi répond à cette demande.

Je le répète, nous devrions nommer des commissions d'exportation qui signeraient des accords à long terme avec les compagnies importatrices, ce qui nous vaudrait la stabilisation des prix des produits agricoles. Je pense que l'on pourrait passer dès maintenant de tels accords. Je pense que le Gouvernement aurait pu conclure des accords avec ces pays pour une période de cinq ans et à des prix qui assureraient un meilleur revenu aux cultivateurs que ceux qui découleront de cette mesure. Je suis convaincu que le prix de \$1.25 est le plus bas prix minimum qui devrait être fixé pour le blé au Canada. Ce prix assurerait au producteur moyen un revenu raisonnable pour son travail et pour les capitaux placés dans sa ferme et son outillage.

Certains journaux ont accusé notre groupe de s'opposer à l'exportation. Jamais nous n'avons eu une semblable politique, jamais nous ne nous sommes opposés au Commerce d'exportation. Ce que nous désapprouvons, c'est que le commerce d'exportation fût entre les mains de cartels internationaux, un régime qui dans le passé, a provoqué la malveillance entre nations. C'est ce qui a résulté des efforts de certaines gens pour s'accaparer des matières brutes, et pour mettre une nation aux prises avec une autre. C'est ce qui est arrivé en Amérique du sud, et c'est ce qui se produit actuellement dans les pays orientaux et même partout dans le monde. On lance une nation contre une autre pour que les cartels internationaux et les monopoles puissent réaliser des profits.

Le commerce d'exportation que nous préconisons est celui que nos gouvernements régiront et utiliseront comme moyen de créer la bonne entente et la collaboration à travers le monde ainsi qu'un niveau de vie plus élevé pour tous les peuples. Presque toujours ces cartels internationaux se sont enrichis aux dépens des nations et des peuples retardataires. Voilà la source de leurs profits. Nous croyons que le Gouvernement devrait mettre fin à cet état de choses et suivre un autre principe, en faisant servir notre commerce d'exportation comme moyen de créer la concorde et un esprit de collaboration à travers le monde ainsi que pour remonter le niveau d'existence des peuples et des nations retardataires. Nous jouirons tous